

Cabin Clean

Code du produit: 03320-1
Flacon 250 ml

RUBRIQUE 1

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

CABIN CLEAN

Code du produit: 03320-1

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

SECTEUR D'UTILISATION

SU22 Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU21 Utilisations par des consommateurs : Ménages privés / public général / consommateurs

CATÉGORIE DU PRODUIT

PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur

RIWAX-CHEMIE SA

Tannholzstrasse 3
CH 3052 Zollikofen

Tel. +41 (0)31 910 45 45

Fax + 41 (0)31 910 45 05

www.riwax.com

sdb@riwax.com

RIWAX NEDERLAND B.V.

Boekdrukker 3
NL-3861 SE Nijkerk

Tel. +31 (0) 38 33 333 15

office@riwax.nl

www.riwax.nl

WELT INDUSTRIES

2, rue de l'industrie
FR-74100 Annemasse

Tel: +33 450 374 603

Fax: +33 450 380 587

Productinfo



Cabin Clean

Code du produit: 03320-1
Flacon 250 ml

RIANKAR BVBA

Centrum Zuid 3009A
3530 Houthalen

Tel. +32 11 79 46 32
Fax +32 11 79 46 33

e-mail: support@riankar.be

AUTO-MÉCANIQUE SARL

21, rue Robert Krieps
LU-4702 Z.I. Petange

Tel: +352 50 28 78 0
Fax: +352 50 28 78 50

Service chargé des renseignements

Département sécurité du produit

1.4 Numéro d'appel d'urgence

TOX ZENTRUM ZÜRICH

24-h-Notfallnummer 145
+41 44 251 51 51 (international)

BELGIUM, ANTIGIFCENTRUM

+32 (0)70 245 245

RUBRIQUE 2

IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 CORROSION

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger : GHS05

Mention d'avertissement : Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Alcohol Ethoxylate C10

Cabin Clean

Code du produit: 03320-1
Flacon 250 ml

Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Indications complémentaires:

Contient Limonene. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3

COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Description: Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux.

Gevaarlijke inhoudstoffen:

CAS: 111-76-2 EINECS: 203-905-0 Reg.nr.: 01-2119475108-36	2-butoxyéthanol m  Acute Tox. 3, H331;  Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319 ATE: LD50 oral : 1.200 mg/kg LD50 dermique : 1.100 mg/kg LC50/4h inhalatoire : 3 mg/l	2,5-10%
CAS: 160875-66-1 Polymer	Alcohol Ethoxylate C10  Eye Dam. 1, H318;  Acute Tox. 4, H302	2,5-10%
CAS: 97489-15-1 EC-nummer: 307-055-2 Reg.nr.: 01-2119489924-20	Sulfonic acids, C14-17-sec-alkane, sodium salts  Eye Dam. 1, H318;  Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 3, H412 Limites de concentration spécifiques: Eye Dam. 1; H318: C ≥ 10 % Eye Irrit. 2; H319: 15 % ≤ C < 10 %	2,5-10%
CAS: 5989-27-5 EINECS: 227-813-5 Reg.nr.: 01-2119529223-47	Limonene  Flam. Liq. 3, H226;  Asp. Tox. 1, H304;  Aquatic Acute 1, H400;  Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 3, H412	<2,5%

Cabin Clean

Code du produit: 03320-1
Flacon 250 ml

CAS: 3811-73-2
EINECS: 223-296-5

1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium (SODIUM PYRITHIONE)

☠ Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; ⚠ STOT RE 1, H372;

☠ Eye Dam. 1, H318; ☠ Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317

ATE: LD50 oral: 500 mg/kg

LD50 dermique: 790 mg/kg

LC50/4h inhalatoire: 0,5 mg/l

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

agents de surface non ioniques	≥5 - <15%
agents de surface anioniques	<5%
parfums (LIMONENE), agents conservateurs (PHENOXYETHANOL, SODIUM PYRITHIONE)	

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4

PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures de premiers secours

après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

MOYENS D'EXTINCTION:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Cabin Clean

Code du produit: 03320-1
Flacon 250 ml

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6

MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7

MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec les aliments

Cabin Clean

Code du produit: 03320-1
Flacon 250 ml

Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8

CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

111-76-2 2-BUTOXYÉTHANOL M (2,5-10%)

VLEP Valeur momentanée: 246 mg/m³, 50 ppm
Valeur à long terme: 49 mg/m³, 10 ppm
Risque de pénétration percutanée

DNEL

111-76-2 2-BUTOXYÉTHANOL M

Oral	DNEL (consumer) (Long-term systematic effects)	3,2 mg/kg
Dermique	DNEL (worker) (Long-term - systemic effects)	75 mg/kg
Inhalatoire	DNEL (worker) (Long-term systematic effects)	20 mg/m ³

5989-27-5 LIMONENE

Oral	DNEL (consumer) (Long-term systematic effects)	4,8 mg/kg
Dermique	DNEL (worker) (Long-term - systemic effects)	9,5 mg/kg
Inhalatoire	DNEL (worker) (Long-term systematic effects)	66,7 mg/m ³
	DNEL (consumer) (Long-term systematic effects)	16,6 mg/m ³

PNEC

111-76-2 2-BUTOXYÉTHANOL M

PNEC (sea water)	8,8 mg/l
PNEC (marine water)	0,88 mg/l

97489-15-1 SULFONIC ACIDS, C14-17-SEC-ALKANE, SODIUM SALTS

PNEC (sea water)	0,04 mg/l
PNEC (marine water)	0,004 mg/l

Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Cabin Clean

Code du produit: 03320-1
Flacon 250 ml

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Sans autre indication, voir point 7..

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

MESURES GÉNÉRALES DE PROTECTION ET D'HYGIÈNE :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

PROTECTION RESPIRATOIRE :

non nécessaire.

PROTECTION DES MAINS :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

TEMPS DE PÉNÉTRATION DU MATÉRIAU DES GANTS

-

PROTECTION DES YEUX/DU VISAGE

Lunettes de protection hermétiques.

RUBRIQUE 9

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

État physique :	Liquide
Couleur :	Incolore
Odeur :	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	100 °C
Inflammabilité :	Non applicable.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

inférieure :	1,1 Vol %
supérieure :	10,6 Vol %
Point d'éclair :	>65 °C
Température d'inflammation :	240 °C
Température de décomposition :	Non déterminé.
pH à 20 °C	8



Cabin Clean

Code du produit: 03320-1
Flacon 250 ml

Viscosité :

Viscosité cinématique	Non déterminé.
Dynamique	Non déterminé.

Solubilité

l'eau :	entièrement miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:	1,02 g/cm ³
Densité relative.	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.

9.2 Autres informations

Aspect :

Forme :	liquide
---------	---------

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.

Modification d'état

Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
------------------------	----------------

Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles :	Néant
Gaz inflammables :	Néant
Aérosols :	Néant
Gaz comburants	Néant
Gaz sous pression	Néant
Liquides inflammables	Néant
Matières solides inflammables	Néant
Substances et mélanges autoréactifs	Néant
Liquides pyrophoriques	Néant
Matières solides pyrophoriques	Néant
Matières et mélanges auto-échauffants	Néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	Néant
Liquides comburants	Néant
Matières solides comburantes	Néant
Peroxydes organiques	Néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	Néant
Explosibles désensibilisés	Néant

Cabin Clean

Code du produit: 03320-1
Flacon 250 ml

RUBRIQUE 10

STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

DÉCOMPOSITION THERMIQUE / CONDITIONS À ÉVITER :

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue

10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

160875-66-1 ALCOHOL ETHOXYLATE C10

Oral	LD50	>700-1700 mg/kg (Rat)
------	------	-----------------------

5989-27-5 LIMONENE

Oral	LD50	3.500 mg/kg (Rat)
------	------	-------------------

Cabin Clean

Code du produit: 03320-1
Flacon 250 ml

111-76-2 2-BUTOXYÉTHANOL M

Oral	LD50	1.200 mg/kg (ATE)
Dermique	LD50	1.100 mg/kg (ATE)
Inhalatoire	LC50/4h	3 mg/l (ATE)

3811-73-2 1-OXYDE DE PYRIDINE-2-THIOL, SEL DE SODIUM (SODIUM PYRITHIONE)

Oral	LD50	500 mg/kg (ATE)
Dermique	LD50	790 mg/kg (ATE)
Inhalatoire	LC50/4h	0,5 mg/l (ATE)

DE LA PEAU :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

DES YEUX :

Provoque de graves lésions des yeux.

SENSIBILISATION :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

CANCÉROGÉNICITÉ

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (STOT) - EXPOSITION UNIQUE

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (STOT) - EXPOSITION RÉPÉTÉE

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

DANGER PAR ASPIRATION

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

Cabin Clean

Code du produit: 03320-1
Flacon 250 ml

RUBRIQUE 12

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique :

5989-27-5 LIMONENE

LC50/96h 34,1 mg/L (Dap)

111-76-2 2-BUTOXYETHANOL

LC50/96h >900 mg/L (Selenastrum capricornutum)

160875-66-1 ALCOHOL ETHOXYLATE C10

LC50/96h 10,1-100 mg/L (Fisch)

97489-15-1 SULFONIC ACIDS, C14-17-SEC-ALKANE, SODIUM SALTS

LC50/96h 1-10 mg/L (Fisch)

3811-73-2 1-OXYDE DE PYRIDINE-2-THIOL, SEL DE SODIUM (SODIUM PYRITHIONE)

LC50/96h 0,0066 mg/L (Fisch)

EC50/48h 0,022 mg/l (Fisch)

12.2 Persistance et dégradabilité

Le surfactant contenu dans cette préparation répond (Les surfactants contenus dans cette préparation répondent) aux conditions de biodégradabilité fixées dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Resultaten van PBT- en zPzB-beoordeling

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

Autres indications écologiques :

INDICATIONS GÉNÉRALES :

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.



Cabin Clean

Code du produit: 03320-1
Flacon 250 ml

RUBRIQUE 13

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets

20 00 00	DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT
20 01 00	fractions collectées séparément (sauf section 15 01)
20 01 29*	détergents contenant des substances dangereuses
15 00 00	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS
15 01 00	emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)
15 01 02	emballages en matières plastiques

EMBALLAGES NON NETTOYÉS :

Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé : Eau

RUBRIQUE 14

INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA Néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA Néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA
Classe Néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN, IMDG, IATA Néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine polluant: Non

Cabin Clean

Code du produit: 03320-1
Flacon 250 ml

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

«Règlement type» de l'ONU:

Néant

RUBRIQUE 15

INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

DIRECTIVE 2011/65/UE RELATIVE À LA LIMITATION DE L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES DANGEREUSES DANS LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES – ANNEXE II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

ANNEXE I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (VALEUR LIMITE MAXIMALE AUX FINS DE L'OCTROI D'UNE LICENCE EN VERTU DE L'ARTICLE 5, PARAGRAPHE 3)

Aucun des composants n'est compris.

ANNEXE II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 273/2004 RELATIF AUX PRÉCURSEURS DE DROGUES

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 111/2005 FIXANT DES RÈGLES POUR LA SURVEILLANCE DU COMMERCE DES PRÉCURSEURS DES DROGUES ENTRE LA COMMUNAUTÉ ET LES PAYS TIERS

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales :

Ordonnance sur les produits chimiques (OChim, SR 813.11)

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, SR814.81)

Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD, SR814.610)

Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (SR 814.610.1)

Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Cabin Clean

Code du produit: 03320-1
Flacon 250 ml

RUBRIQUE 16

AUTRES INFORMATIONS

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

PHRASES IMPORTANTES

- H226** Liquide et vapeurs inflammables.
- H302** Nocif en cas d'ingestion.
- H304** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H311** Toxique par contact cutané.
- H312** Nocif par contact cutané.
- H315** Provoque une irritation cutanée.
- H317** Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318** Provoque de graves lésions des yeux.
- H319** Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331** Toxique par inhalation.
- H372** Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400** Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H411** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contact : Abteilung Labor

Date de la version précédente: 30.03.2023

Numéro de la version précédente: 1

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS:

- RID:** Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer.
- ICAO:** International Civil Aviation Organisation
- ADR:** Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- IMDG:** International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA:** International Air Transport Association
- GHS:** Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS:** European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS:** European List of Notified Chemical Substances
- CAS:** Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- DNEL:** Derived No-Effect Level (REACH)
- PNEC:** Predicted No-Effect Concentration (REACH)
- LC50:** Lethal concentration, 50 percent
- LD50:** Lethal dose, 50 percent
- PBT:** Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- vPvB:** very Persistent and very Bioaccumulative
- Flam. Liq. 3:** Liquides inflammables – Catégorie 3
- Acute Tox. 4:** Toxicité aiguë – Catégorie 4
- Acute Tox. 3:** Toxicité aiguë – Catégorie 3
- Skin Irrit. 2:** Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
- Eye Dam. 1:** Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
- Eye Irrit. 2:** Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
- Skin Sens. 1:** Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
- Skin Sens. 1B:** Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B
- STOT RE 1:** Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

Cabin Clean

Code du produit: 03320-1
Flacon 250 ml

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

** Données modifiées par rapport à la version précédente*